

L'Adresse—M. Broadbent

Des voix: Bravo!

M. le vice-président: Je conclus que ce sous-amendement est recevable.

[*Français*]

Conformément à l'entente conclue plus tôt aujourd'hui, la Chambre s'ajourne jusqu'à demain à 11 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 17 h 41.)